

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 JUILLET 2019**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE.**

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage. Tenue le lundi, le deux (2) juillet 2019 à 20h00 au Centre Lepageois,

Étaient présents :

Monsieur maire Magella Roussel

Messieurs les conseillers suivant : Ghislain Vignola
Yann-Érick Pelletier
Jasmin Couturier

Mesdames les conseillères suivantes : Myriam St-Laurent
Josée Martin

Est absent : Hugo Béland

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Madame Tammy Caron, directrice générale et sec.-trés. était aussi présente.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
M. Le Maire ouvre la séance par la prière.

- 2. 2019-134 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
Il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé. Il est proposé par Madame Josée Martin et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier en laissant l'item «Affaires nouvelles » ouvert.

- 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3, 19 et 20 juin 2019;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal :

2019-135 Il est proposé par Monsieur Jasmin Couturier et appuyé par Monsieur Yann-Érick Pelletier et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du 3 juin 2019.

2019-136 Il est proposé par Madame Myriam St-Laurent et appuyé par Madame Josée Martin et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du 19 juin 2019.

2019-137 Il est proposé par Monsieur Ghislain Vignola et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du 20 juin 2019.

- 4. 2019-138 ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER**
ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et secrétaire-trésorière et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 2 juillet 2019.

Il est proposé par Monsieur Yann-Érick Pelletier, appuyé par Madame Myriam St-Laurent et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'approuver la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles et d'autoriser leur paiement.

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 JUILLET 2019**

LISTE DES COMPTES

Période 6

9167-6858 QUÉBEC INC.	PIERRE 0 3/4 MODULE JEU	834	C1901690	1 012,87
QUINCAILLERIE CENTRE-VILLE	VIS BÉTON FOURNITURE	1517590	C1901691	72,39
QUINCAILLERIE CENTRE-VILLE	ATTRAPE MOUCHE	151593	C1901691	9,18
QUINCAILLERIE CENTRE-VILLE	TEINTURE MEUBLE RANGEMENTJEU	1519971	C1901691	11,69
QUINCAILLERIE CENTRE-VILLE	TEINTURE RANGEMENT	1519302	C1901691	11,49
ANGÉLINE ANCTIL	CONCIERGERIE JUIN 2019, FLEUR	JUIN 2019	C1901692	300,00
BELL MOBILITÉ INC	CELL VOIRIE JUIN 2019	JUIN 2019	L1900031	19,50
TECHNOLOGIES BIONEST INC.	ENTRETIEN UV	SV259487	C1901693	1 136,36
CANAC	ESCOMPTE	0302078-	C1901694	- 1,35
CANAC	FAUTEUIL NOIR BIBLIO	0302078	C1901694	155,22
CANAC	BATTERIE MOINE	0383532	C1901694	148,32
CANAC	ESCOMPTE	0383532	C1901694	- 1,29
LES DISTRIBUTIONS M.M.T INC.	BATTERIE TRACTEUR PELOUSE	378063	C1901695	80,26
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	LAME CÉSAR	FCL0023509	C1901696	20,51
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	VIS FOURNITURE	fcj0084338	C1901696	28,47
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	CHAINE TRÉPIER O-USÉE	FCK0259518	C1901696	14,28
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	MÉLANGE B SEMENCE	FCK0259245	C1901696	6,35
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	CADENAS O-USÉE	FCK0259603	C1901696	15,49
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	BOULON,ÉCROU FOURNITURE	FCJ0085882	C1901696	26,40
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	TUYAU DRAINAGE RG 6	FCL0023794	C1901696	340,30
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	GÉOTEXTILE RG 6	FCL0023806	C1901696	942,80
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	PLANTE PEINTURE, LAME, POIGNÉ	FCK0263390	C1901696	96,56
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	PEINTURE PAILLIS	FCK0264233	C1901696	81,27
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	BOULON TABLE PICINIC	FCK0264416	C1901696	6,44
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	ARBUSTE S.MUN	FCK0264477	C1901696	27,36
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	OUTILS	FCJ0088355	C1901696	24,03
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	RAKE BOIS POUBELLE SMUNI	FCL0024133	C1901696	39,05
CHOCOLAT LE MEILLEUR AU MONDE CANADA	CHOCOLAT FINACNEMENT	625720	C1901697	1 166,76
COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE	SOUTIEN TECH FOSSE 2019	CRF1900439	C1901698	287,44
CLÉMENT ROUSSEL	MEUBLE RANGEMENT CAMP JOUR	25471	C1901699	447,00
DENIS OUELLET	CCU 30 MAI 2019 RENCONTRE	30 MAI 2019	C1901700	20,00
DICKNER INC.	PANNEAU SIGNALIS ZONEFUMER	31055396	C1901701	61,60
DICKNER INC.	POTEAU GALVANISÉ SIGNALISATION	31055349	C1901701	68,72
DICKNER INC.	FER PLAT TRAILLER	31055161	C1901701	5,69
DICKNER INC.	PANNEAU SIGNALISATION	31055847	C1901701	19,99
EXCAVATION BONENFANT	PELLE EXCAVATION MODULE JEU	290709		1 264,73
MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS	DÉPENSES CONGRÈS 2019	CRF1900022	C1901703	206,72
HYDRO-QUÉBEC	ÉLEC 70 RUE DE LA RIVIÈRE	619002242340	L1900032	172,74
HYDRO-QUÉBEC	lumiere rue mai 2019	665801936265	L1900032	142,81
HYDRO-QUÉBEC	ÉLEC 29 RUE DE LA RIVIÈRE	624402037729	L1900032	354,21
IMPRESSION NOUVELLE IMAGE INC.	5000 ENVELOPPES	281068	C1901704	419,09
DÉPANNEUR IRVING	ESSENCE JUIN 2019	JUIN 2019	C1901705	336,01
LES SERVICES KOPILAB	CAISSE PAPIER,	245119	C1901706	52,32
LES SERVICES KOPILAB	CONTRAT SERVICE	245819	C1901706	84,58
LABORATOIRE BSL	ANALYSE LABORATOIRE NOV 2018	71436	C1901707	204,37
LABORATOIRE BSL	ANALYSE LABORATOIRE MAI 19	73563	C1901707	115,59
MARIO POULIOT	BALAI CABLE SMUN	2019-06-28	C1901708	8,33
MARIO POULIOT	TRANSFERT TSHIRT	06-06-19	C1901708	11,50
MARIO POULIOT	CHEVALET ENTREPOT	06-23-19	C1901708	34,47

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 JUILLET 2019**

MARIO POULIOT	EAU CL	06-23-2019	C1901708	19,90
MARIO POULIOT	CROCHET RANGEMEN	2019-06-26	C1901708	10,40
MARIO POULIOT	GANT TRAVAIL	19-06-06	C1901708	16,10
MARIO POULIOT	PINCEAUX	2019-06-27	C1901708	2,30
MRC DE LA MITIS	FORMATION ESPACE CLOS	35980	C1901709	200,00
MRC DE LA MITIS	AFFICHE ANTI TABAC SALLE MUNI	36004	C1901709	102,79
MULTI-LIGNE DE L'EST	MARQUAGE RUE	1453	C1901710	3 038,78
MYRIAM ST-LAURENT	CCU 30 MAI 2019 RENCONTRE	30 MAI 2019	C1901711	20,00
PETITE CAISSE, TAMMY CARON, DG-SEC-TRS	LIVRE, ZIPLON, FRAIS DÉPLA	JUIN 2019	C1901712	76,91
P.LABONTÉ & FILS	RÉP. BALAI STHIL	199084	C1901713	316,07
P.LABONTÉ & FILS	COURROIS TRACTEUR PELOUISE	201869	C1901713	139,01
PROMARK TELECON INC.	RECHERCHE FUIITE	017985	C1901714	195,46
REGISTRAIRE DES ENTREPRISES	DROITS IMMATRICALATION 2018	1004	M1901689	34,72
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	remise fed juin 2019	juin 2019	L1900033	1 048,39
REVENU QUÉBEC	remise pro juin 2019	juin 2019	L1900034	2 693,26
RENÉ DAGENAIS	CCU 30 MAI 2019 RENCONTRE	30 MAI 2019	C1901715	20,00
LES SERVICES DE NETT. PROF. ROTO-STATIC	PAPIER BRUN, NETTOYANT	10473	C1901716	55,08
SERVICE GABOURY	CHANGEMENT D'HUILE CAM SERVI	9747	C1901717	66,77
LE GROUPE SPORTS-INTER PLUS	SIEGE BALANÇOIRE SANGLE	3204400	C1901718	586,02
URLS DU BAS ST-LAURENT	T-SHIRT ANIMATEURS	3217	C1901719	28,74
URLS DU BAS ST-LAURENT	FORMATION CAMP JOUR	3256	C1901719	137,97
VISA AFFAIRES DESJARDINS	PANSEMENT	06-11-20109	L1900035	20,30
VISA AFFAIRES DESJARDINS	MÉDIA POSTE	2019-06-07	L1900035	28,67
VISA AFFAIRES DESJARDINS	REPAS CONGRÈS 2019	6063081	L1900035	22,80
VISA AFFAIRES DESJARDINS	REPAS CONGRÈS 2019	2189373-1	L1900035	29,93
VISA AFFAIRES DESJARDINS	FLEUR	06-19-2019	L1900035	160,41
GROUPE VOYER INC.	CHANGER HUILE POMPE O-USÉE	63202	C1901720	550,16
				<u>19 729.56\$</u>

BILAN DU MOIS

Salaires nets : 16 employés	13 601.93 \$
Total des factures :	19 729.56 \$
Totaux salaires et compte du mois :	33 331.49 \$
Chèque manuel et en ligne déjà payé (L-M)	4 727.74 \$
Salaires payés :	13 601.93 \$
Reste à payer :	15 011.82 \$

5. 2019-139

AUTORISATION DE PAIEMENT-TRAVAUX RANG 6-RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE

Sur proposition de Madame Myriam St-Laurent et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'autoriser les paiements des factures suivantes : #290717 au montant de 2 632.93\$ et # 290718 au montant de 2 517.95\$ pour un total de 5 150.88\$ à Excavation Bonenfant et la facture suivante # 840 au montant de 7 772.31\$ à 9167-6858 Québec inc. pour les travaux de réfection de chaussée dans le rang 6.

6. 2019

DÉPÔT DU RAPPORT RECYC-QUÉBEC

Mention de la directrice pour informer que le dépôt à Recyc-Québec a été déposé.

7. 2019-140

ENGAGEMENT-AIDE-MONITEUR DE CAMP DE JOUR

Sur proposition de Monsieur Jasmin Couturier et appuyé par Monsieur Yann-Érick Pelletier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage d'engager Mlle Nora Béland comme aide-monitrice pour au camp de jour 2019 pour une période de 7 semaines débutant le 25 juin 2019.

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 JUILLET 2019**

8. 2019-141

AJOUT MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a constitué un comité d'urbanisme en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A19.1);

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme stipule que les membres et officiers du Comité sont nommés par résolution du Conseil de la municipalité;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Monsieur Yann-Érick Pelletier et appuyé par Monsieur Ghislain Vignola et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de nommer comme membre du Comité consultatif d'urbanisme la personne suivante : Sylvain Claveau à titre de membre résident et ce à compte du 2 juillet 2019 et pour une durée de mandat de 2 ans.

9. 2019-142

MANDAT MRC-SERVICE DE GÉNIE CIVIL

Sur proposition de Madame Myriam St-Laurent et appuyé par Monsieur Ghislain Vignola et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de mandater le service de génie civil de la MRC de la Mitis pour faire estimation, recommandation, devis pour les dossiers de remplacement de ponceaux et de réfection de pavage dans certains rangs (*route Harton, rang 4 Est et Ouest, Rang 5 Ouest, rang 6*), modification de la géométrie de la courbe du rang 4 Ouest (PIRSMM), pavage dans le rang 5 Ouest (PAARM).

10. 2019-143

COLLOQUE DE ZONE-SEPTEMBRE 2019

Sur proposition de Madame Josée Martin et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise Tammy Caron dg et Françoise Bérubé à assister au Colloque de Zone le 11 septembre prochain au coût de 180\$ pour les deux. Lieu : Lac-aux-Saumons.

11. 2019-144

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES-MARAIS DU GRAND-REMOUS AMÉNAGEMENT CLÔTURE

Considérant que la municipalité de St-Joseph-de-Lepage a reçu un projet de la part de la Corporation de Développement durable Concert'Action Lepageois représentant un montant total de 6000\$;

Considérant que ce projet est recevable au terme des conditions énumérées dans la Politique de soutien aux organismes communautaires locaux;

Il est proposé par Monsieur Yann-Érick Pelletier, appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité;

QUE : La corporation de Développement durable Concert'Action Lepageois reçoit un montant de 4250.00\$ provenant du Fonds de soutien aux organismes communautaires locaux pour la réalisation du projet Marais du Grand-Remous aménagement clôture.

12. 2019-145

PANNEAUX SIGNALISATIONS-CLÔTURE MARAIS DU GRAND-REMOUS

Sur proposition de Monsieur Jasmin Couturier et appuyé par Madame Josée Martin et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise la fabrication de panneaux de signalisation pour le sentier du Marais du Grand-Remous pour la Zone de protection d'eau potable- accès interdit ». Et sur cette même résolution autorise le comité de procéder à l'installer la clôture sur le terrain afin de protéger la zone d'eau potable pour le sentier du Parc de la rivière Métis.

13. 2019-146

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE-ASSOCIATION DU LAC DU GROS-RUISSEAU

Sur proposition de Madame Myriam St-Laurent et appuyé par Monsieur Yann-Érick Pelletier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage donne un montant de 500\$ à l'association du Lac du Gros-Ruisseau afin d'acquérir des panneaux éducatifs sur la conservation des milieux aquatiques pour la préservation du Lac du Gros-Ruisseau.

**MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 JUILLET 2019**

- 14. 2019-147** **REDDITION DE TECQ 2014-2018**
Sur proposition de Madame Josée Martin et appuyé par Monsieur Yann-Érick Pelletier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de prendre le service de la MRC de la Mitis, Madame Véronique Fournier pour faire la vérification de la reddition de compte de la TECQ 2014-2018.
- 15. 2019-148** **VACANCES-BUREAU FERMÉ**
Sur proposition de Monsieur Jasmin Couturier et appuyé par Madame Myriam St-Laurent et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage sera fermé pour la semaine du 12 au 6 août 2019.
- 16.** **AFFAIRES NOUVELLES**
- 2019-149** **A) SERVICE VÉRIFICATION DÉBITMÈTRE-NORDIKEAU**
Sur proposition de Monsieur Jasmin Couturier et appuyé par Monsieur Ghislain Vignola et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de prendre les services de Nordikeau pour la vérification du débitmètre par l'intermédiaire de la Ville de Mont-Joli.
- 2019-150** **B) FAUCHAGE DE TALUS**
Sur proposition de Monsieur Yann-Érick Pelletier et appuyé par Monsieur Ghislain Vignola et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de prendre l'entreprise de Transport Jocelyn Ouellet pour le fauchage des talus au coût de 650\$ tx.
- 2019-151** **C) AUTORISATION DE PAIEMENT-CN**
Sur proposition de Monsieur Yann-Érick Pelletier et appuyé par Madame Josée Martin et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture 91466090 pour le Canadien National au montant de 2 976.00\$.
- 17.** **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 18. 2019-152** **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.**
L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Jasmin Couturier, déclare la clôture de l'assemblée à 20h51.

Je, Magella Roussel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Magella Roussel, maire

Tammy Caron, dir.-gén.sec.-trés.